

40



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

YEARS/ANS



Les Éleveurs de dindon du Canada

RAPPORT ANNUEL 2014



ÉDITION DU 40^e ANNIVERSAIRE

Le quarante-et-unième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et à l'assemblée générale annuelle des ÉDC.



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

7145, avenue West Credit
bâtiment 1, suite 202
Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Téléphone : (905) 812-3140 | Télécopie : (905) 812-9326
Courriel : admin@tfc-edc.ca
Sites Web : www.leseleveursdedindonducanada.ca
www.programmesalafermeedc.ca
www.dindonsavoureux.ca
Facebook : www.facebook.com/TastyTurkey
Twitter : www.twitter.com/TastyTurkey
www.twitter.com/TurkeyFarmersCa
Pinterest : www.pinterest.com/TastyTurkey
YouTube : www.youtube.com/CdnTurkeyFarmers



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------|----|
| Message du président | 3 |
| Comité exécutif et Conseil d'administration | 4 |
| Comités, nominations, adhésions et partenariats | 5 |
| Message du directeur exécutif | 6 |
| Personnel des ÉDC | 7 |
| Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada | 8 |
| Gouvernance | 9 |
| Relations avec les consommateurs | 10 |
| Communications de l'Office | 12 |
| Opérations | 14 |
| Chaîne de valeur | 16 |
| Sciences et recherche | 20 |
| États financiers | 22 |





MESSAGE DU PRÉSIDENT

Ce fut pour moi un grand honneur d'être votre président en 2014 tandis que nous marquons le 40^e anniversaire des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et du système national de gestion de l'offre pour le dindon. Quarante années constituent un jalon extraordinaire, un anniversaire auquel nous pouvons penser avec fierté et nous l'avons célébré en rendant hommage à ceux dont la sagesse, le dévouement et le leadership ont permis de faire des ÉDC une organisation forte et efficace.

En mars, j'ai eu l'occasion de rencontrer certains d'entre eux lors du déjeuner d'anniversaire organisé par les ÉDC à Ottawa. On ne peut que se sentir humble à être assis aux côtés des membres du Conseil d'administration et des directeurs des offices provinciaux passés et présents, du personnel de l'Office et des participants de l'industrie. Le plus émouvant a été la présence de 10 anciens présidents des ÉDC – ou plutôt, à leur époque, de l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD). En écoutant ces chefs de file de l'industrie parler du temps passé à l'Office, deux choses m'ont sauté aux yeux : notre industrie a eu de la chance de pouvoir bénéficier de tant de meneurs extraordinaires; la souplesse et l'efficacité de la gestion de l'offre ont permis à notre industrie de rester à la hauteur et de maintenir sa compétitivité malgré les changements, les progrès et les défis des quatre dernières décennies.

J'ai eu le plaisir, lors de ce déjeuner de mars, de dévoiler une rétrospective commémorative des ÉDC dans laquelle figurent certains de ces changements et le chemin parcouru par notre industrie depuis 1974, année où l'Office a été créé par proclamation au Parlement, jusqu'à cet anniversaire historique. Des innovations apportées à l'élevage du dindon qui ont permis d'améliorer les techniques, de l'efficacité de production et des programmes de salubrité des aliments, jusqu'à l'essor de l'organisation et au

fonctionnement de l'Office proprement dit, cette rétrospective témoigne de l'intérêt de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA) et de la stabilité qui en a découlé pour le bien de l'industrie et des consommateurs canadiens.

À l'heure actuelle, nous pouvons dire avec fierté que l'industrie canadienne du dindon apporte plus de 395,9 millions de dollars aux exploitations agricoles, emploie environ 10 000 Canadiens et contribue grandement à l'économie du Canada. Nos fermes sont bien implantées et la population canadienne sait que nous lui fournissons des produits de dindon sains et de qualité.

Il y a bien sûr eu des défis et des occasions en 2014, comme ce fut le cas chaque année au cours des quatre décennies passées, et comme nous pouvons nous y attendre pour les 40 prochaines années. Comme l'exige le cadre de notre système, les ÉDC ont opposé un front uni à ces défis et à ces occasions, dans le respect de leur mandat, de leur mission et de leurs valeurs communes. C'est ainsi que les Éleveurs de dindon du Canada ont pu bâtir le secteur agricole solide, dynamique et efficace que nous connaissons aujourd'hui.

Je tiens encore une fois à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à notre organisation au fil du temps – qu'ils soient producteurs agricoles ou non. Pour notre 40^e anniversaire, nous célébrons nos années de succès tout en souhaitant continuer à assurer à l'industrie canadienne du dindon un brillant avenir.

Le président,

Mark Davies



Les anciens présidents des ÉDC et le président actuel, Mark Davies. (de g. à dr.) Brent Montgomery (2003-2006), Mark Davies (depuis 2007), Eike Futter (1980-1981), Ken Crawford (1978), Richard Ruchkall (2000-2001), Carol Teichrob (1979), Darrell Reddekopp (1999), Bob Friesen (1993-1996), Heiko Oegema (1982), John Stolp (1997-1998) et Adrian de Graaf (1991-1992).



COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF



Président : Mark Davies
Nouvelle-Écosse



Vice-président : Bill Mailloux
Ontario



Membre exécutif : Shawn Heppell
Colombie-Britannique

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Darren Ference
Alberta



Jelmer Wiersma
Saskatchewan



Rachelle Brown
Manitoba



Calvin McBain
Québec



Bertin Cyr
Nouveau-Brunswick



Doug Hart | Conseil canadien
des transformateurs d'œufs et de volailles



Michel Pépin | Conseil canadien
des transformateurs d'œufs et de volailles



Keith Hehn | Association canadienne
des surtransformateurs de volaille

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

| | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Colombie-Britannique : | Les Burn |
| Alberta : | Leonard Waldner |
| Saskatchewan : | Todd Clarke |
| Manitoba : | Bill Uruski |
| Ontario : | Tom Hayter |
| Québec : | André Beaudet |
| Nouveau-Brunswick : | Larry Slipp |
| Nouvelle-Écosse : | David Young Steven Eadie |

**Conseil canadien des
transformateurs d'œufs
et de volailles :**

Wayne Urbonas
Jamie Falcao

**Association canadienne
des sur transformateurs
de volaille :**

Mike Pietrantonio





COMITÉS, NOMINATIONS, ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

COMITÉS

Candidatures *

Doug Hart, président
Bill Mailloux, administrateur
Jelmer Wiersma, administrateur

Vérification et finances *

Shawn Heppell, président
Darren Ference, administrateur
Bertin Cyr, administrateur

Gérants *

Sonya Lorette, NS
Louis Martin/Kevin Godin, NB
Pierre Fréchette/Martine Labonté, QC
Janet Schlitt, ON
Helga Wheddon, MB
Rose Olsen, SK
Cara Prout, AB
Michel Benoit, BC

Recherche

Rachelle Brown, présidente
Wayne Urbonas, CCTOV
Roelof Meijer, CRAC
David Young, TFNS

Comité consultatif sur le marché du dindon *

Sateesh Ramkissoonsingh, président
Nicholas Paillat, CCTOV
Robert de Valk, ACSV
John Sheldon, ÉDC
John Groenewegen, analyste du marché indépendant

Programmes à la ferme *

Calvin McBain, président
Vic Redekop, BC
Joni Rynsburger, SK
Matt Steele, ON
Guy Jutras, QC
Lori Ansems, NS
Wayne Urbonas, CCTOV

Politiques d'approvisionnement *

Mark Davies, président
Calvin McBain, région de l'Est
David Young, région de l'Est
Shawn Heppell, région de l'Ouest
Rachelle Brown, région de l'Ouest
Keith Hehn, représentant des transformateurs

Expansion du marché du dindon *

Mark Davies, président
Cameron Lavalée, producteur - région de l'Est
Dion Wiebe, producteur - région de l'Ouest
Wendy Harris, transformateur - région de l'Est
Jason Wortzman, chef/transformatriceur - région de l'Ouest
Annie Langlois, diététiste agréée
Rory Bates, représentant des détaillants
Alison George, spécialiste canadienne de l'alimentation

NOMINATIONS

Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

Bill Mailloux, administrateur
Mark Davies, administrateur suppléant

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)*

Lori Ansems
Bill Mailloux

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)*

Roelof Meijer

ADHESIONS ET PARTENARIATS

L'agriculture plus que jamais
Alberta Farm Animal Council
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
Association canadienne des surtransformateurs de volaille
Conseil des 4-H du Canada
Canadian Agricultural Hall of Fame (Temple canadien de la renommée agricole)
Canadian Farm Writers' Federation
Coalition canadienne filière alimentaire pour la salubrité des aliments
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Conseil de recherches avicoles du Canada
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage
Farm & Food Care Ontario
Farm & Food Care Saskatchewan
Fédération canadienne de l'agriculture
George Morris Centre
National Turkey Federation (É.-U.)
Nutrient Rich Foods Alliance
Partenariat canadien pour la salubrité des aliments
Poultry Industry Council
World's Poultry Science Association – Canada Branch

*Ressource – Personnel des ÉDC





MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Un 40^e anniversaire n'est pas une mince affaire. Nous l'attendions avec impatience dans notre rapport annuel 2013, nous l'avons mentionné à maintes reprises au cours de 2014 et célébré tout au long de l'année, honorant ceux qui ont rendu ces quarante années si remarquables à bien des égards. Ce rapport annuel des ÉDC dans lequel sont détaillées les opérations de la 40^e année de l'Office est l'édition du 40^e anniversaire.

La situation financière des ÉDC reste solide, comme le montrent les états financiers vérifiés. Les opérations ont été maintenues et augmentées dans certains secteurs, comme l'ont demandé les membres à la suite de leur évaluation des priorités par rapport aux montants budgétaires nécessaires. Les activités opérationnelles de 2014 ont été la poursuite des priorités qui se sont dégagées ces dernières années.

On continue à mettre en œuvre les programmes des ÉDC pour la salubrité des aliments à la ferme et le soin des troupeaux dans les élevages canadiens de dindon grâce aux efforts des membres du personnel des provinces et des vérificateurs engagés pour travailler avec les éleveurs de dindon. Le nouveau module de salubrité des aliments à la ferme conçu pour le secteur de la reproduction de dindons est prêt pour la mise en œuvre après avoir passé avec succès l'examen technique de l'ACIA en 2014.

La stratégie de recherche des ÉDC a progressé au cours de l'année 2014. Des résultats apparaissent puisqu'on constate un intérêt plus grand pour la recherche sur le dindon, conformément aux priorités stratégiques de l'Office, notamment à la recherche sur la santé et le bien-être des oiseaux. Il y a encore beaucoup à faire à cet égard et, sur les indications du Comité de la recherche des ÉDC, un symposium de la recherche sur le dindon est planifié pour 2015.

On donne des précisions dans ce rapport sur l'utilisation accrue des médias sociaux; ces investissements portent fruit puisque les consommateurs prennent davantage part aux activités. Les médias sociaux ont servi de plateforme pour le programme et les partenariats de marketing des ÉDC au cours de l'année.

L'année ne s'est pas déroulée sans incidents exceptionnels, des agissements d'activistes clandestins au début de l'année à la flambée d'influenza aviaire en Colombie-Britannique en décembre. Le premier incident a fait du bien-être des animaux une plus grande priorité pour tout le secteur, mais a aussi mis en lumière la responsabilité qui accompagne l'élevage d'animaux. Des progrès ont

été faits en 2014 pour les programmes à la ferme des ÉDC, mais il faudra en faire encore en 2015.

Concernant le deuxième incident, pour maintenir l'offre de dindon prévue pour la période réglementaire 2014-2015, les membres des ÉDC ont convenu à la mi-décembre de procéder à des locations de quota entre provinces. Cette décision accomplit trois choses : premièrement, comme le veut la gestion de l'offre, il n'y aura pas d'interruption dans l'approvisionnement intérieur puisque les mises en marché se produiront tout de même au cours de la période réglementaire; deuxièmement, les producteurs touchés ont reçu une aide pour leurs frais indirects fixes pendant leur période de non-production; et troisièmement, cela s'est fait avec le résultat souhaité, à savoir que l'effet sur les transformateurs impliqués sera minimisé autant que possible.

Si on se tourne vers l'avenir, l'équipe du bureau des ÉDC maintient son engagement à faire les efforts voulus pour que le secteur reste fort et progresse. L'Office dispose d'une solide équipe de professionnels et c'est en leur nom que j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport.

Pour terminer, 2014 a également vu la disparition de l'un de nos premiers membres, resté longtemps actif. La contribution de Mr Laurent Mercier père à l'Office de 1978 à 1984 à titre d'administrateur, de membre du Comité exécutif et de vice-président a été un élément très important des premières années de notre organisation débutante à l'époque. Il était l'éleveur des éleveurs et a assumé des rôles non négligeables pendant de nombreuses années comme président des ÉVQ et vice-président de notre organisation sœur, les Producteurs de poulet du Canada. Sa contribution aura un impact durable et son héritage s'est échelonné sur plusieurs décennies.

Tandis que nous arrivons au bout de 40 années d'existence, nous ne pouvons que penser à nouveau à l'apport des nombreuses personnes qui se sont succédé au cours des 40 dernières années. Leur contribution a été importante et nous donne une base à partir de laquelle nous pouvons entamer notre cinquième décennie.

Le directeur exécutif,

Phil Boyd





PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd

Directeur exécutif

Janice Height

Directrice – Services des ÉDC

Allyson Marcolini

Chef – Relations avec les consommateurs

Robin Redstone

Chef – Communications des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh

Directeur – Politiques et commerce

John Sheldon

Directeur – Information sur les marchés

Elise Mereweather

Administratrice des politiques et des données

Malenka Georgiou

Directrice adjointe - Affaires techniques, Programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Graham Duggan

Directeur adjoint – Affaires techniques, Sciences et réglementation

Mabel Seto

Administratrice des finances

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Cathy Lane

Administratrice des services des ÉDC

Charles Akande

Représentant des producteurs canadiens de lait, de volaille et d'œufs à l'OMC Genève (Suisse)

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA | ÉNONCÉ DE MISSION DU PERSONNEL

Notre équipe s'engage à faire bénéficier de ses services et de son soutien les membres des ÉDC, les éleveurs de dindon, les partenaires de l'industrie et les consommateurs, avec responsabilité et intégrité. Ensemble, nous nous dévouons pour être de fiers ambassadeurs du dindon canadien.



AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Créés en 1974 sous le régime fédéral de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) (*Office canadien de commercialisation du dindon, f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada*) prônent la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de dindon et administre le plan global de commercialisation du dindon au Canada.

Le Conseil d'administration des ÉDC compte 11 membres dont huit représentants des provinces élus par les producteurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire et un par le secteur de la surtransformation. Le Conseil fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte des besoins du marché, des attentes à l'égard du marché et des importations, et des marchés des protéines concurrentes et des intrants. Il donne également des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, dans le but de promouvoir encore davantage la production et la commercialisation du dindon de façon à accroître l'efficacité et la compétitivité de l'industrie (conformément à l'art.21 de la *LOPA*).

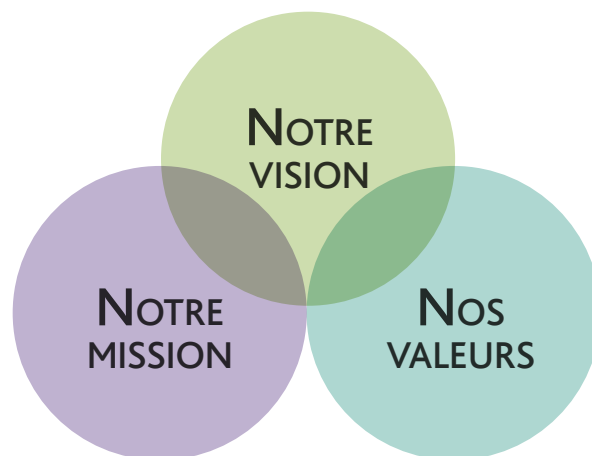
Les opérations des ÉDC sont financées par les redevances versées par les producteurs sur chaque kilogramme de dindon commercialisé. L'Office rend des comptes à ses membres et à ses partenaires, et présente chaque année un rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES

MISSION ET POUVOIRS

ART. 21. Un office a pour mission :

- (a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à accroître l'efficacité et la compétitivité;
- (b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.



NOTRE VISION :

Que les consommateurs canadiens trouvent facilement et en permanence au Canada du dindon canadien sous la forme qu'ils souhaitent.

NOTRE MISSION :

Développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.

NOS VALEURS :

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, croient dans :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et de la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon éthique, respectueuse et intègre, et apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.





GOUVERNANCE

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

Les Éleveurs de dindon du Canada suivent une démarche rigoureuse de planification des activités pour choisir les priorités pour les moyen et long termes, peaufiner les priorités en place, aligner en conséquence les buts et les stratégies, et prévoir les plans opérationnels et l'attribution des ressources pour le bureau de l'Office.

La mise en œuvre du plan annuel des activités des ÉDC se fait selon les principes suivants :

1. Gérer un système viable de gestion de l'offre qui permette la stabilité du marché, qui favorise la croissance et les investissements, et qui préserve la rentabilité pour les parties prenantes.
2. Administrer un système de gestion de l'offre qui reste suffisamment souple pour pouvoir réagir face à l'évolution du marché, de la concurrence et des exigences de la société.
3. Fonctionner dans le cadre d'un modèle de gouvernance structuré tout en appliquant des stratégies, afin d'éviter de tarder à agir, étayées par des séances de formation et d'orientation du Conseil d'administration et des permanents, ainsi que par des plans de succession clairs.
4. Se doter d'une équipe de direction solide et transparente, et s'assurer de disposer d'une base financière pour les opérations de l'Office.
5. Continuer à tabler sur des relations solides et fructueuses avec chaque organisation membre et avec les signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP).
6. Favoriser une industrie innovatrice et efficace en augmentant la valeur de chaque oiseau pour les producteurs et les transformateurs, grâce à un surcroît de valeur ajoutée pour les consommateurs.
7. Se doter de plans d'intervention et de ressources pour le cas où surviendrait une crise de santé aviaire, un autre incident grave ou un problème d'actualité.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Banques alimentaires Canada

Les Éleveurs de dindon du Canada et leurs organisations membres ont établi un partenariat avec Banques alimentaires Canada qu'ils soutiennent depuis 2009.

Cette année, avec les contributions des ÉDC, du British Columbia

Turkey Marketing Board, des Manitoba Turkey Producers et des Turkey Farmers of New-Brunswick, le sixième don annuel de l'Action de grâce de l'Office s'est élevé à 52 500 \$ qui ont été répartis entre les banques alimentaires rurales pour l'achat et la distribution de dindons entiers.

Plus tôt au cours de l'année, les ÉDC ont à nouveau collaboré avec Banques alimentaires Canada pour marquer et faire connaître la Semaine de sensibilisation à la faim, initiative lancée par l'organisation pour informer la population canadienne du problème de la faim dans notre pays et l'encourager à aider ceux qui sont dans le besoin. Pour la troisième année consécutive, les ÉDC ont aussi commandité le petit-déjeuner organisé par Banques alimentaires Canada sur la colline du Parlement où plus de 80 sénateurs, députés et leurs collaborateurs se sont retrouvés pour entendre parler de la faim au Canada et du travail que font les banques alimentaires canadiennes.

Campagne Achetez-en un, donnez-en un (AUDU)

Avant l'Action de grâce 2014, les ÉDC ont lancé une campagne *Achetez-en un, donnez-en un* (AUDU), mettant au défi les Canadiens d'acheter un dindon pour leur repas de l'Action de grâce et d'en donner un second à leur banque alimentaire locale pour aider les moins fortunés de leur collectivité. Cette initiative a été approuvée par Banques alimentaires Canada qui a mentionné la campagne sur son site Web et dans son bulletin.



Épaulée par les communiqués de presse de plusieurs offices provinciaux et la conversation en ligne qui a fait tache d'huile sous le hashtag #BOGOTurkey, la nouvelle de la campagne AUDU des ÉDC a rapidement été reprise par les organes de presse et a même été citée au Parlement pendant la période de questions.

Suite aux résultats favorables de la campagne AUDU de l'Action de grâce, les ÉDC ont relancé la conversation #BOGOTurkey en ligne en décembre pour encourager les dons aux banques alimentaires canadiennes avant les fêtes de fin d'année.







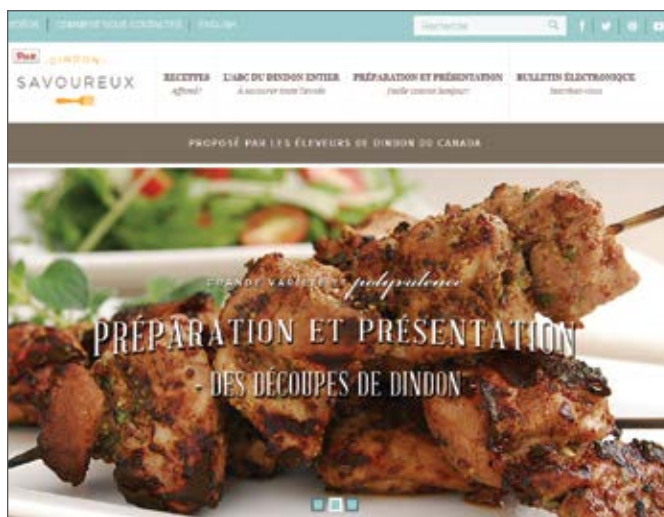
RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

SITE WEB DE DINDON SAVOUREUX

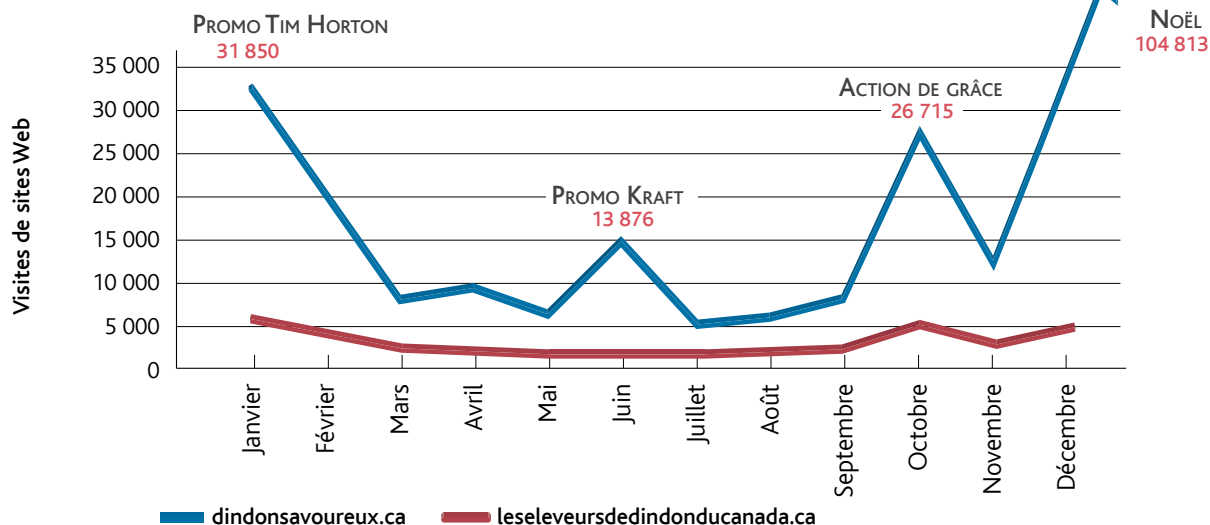
Les ÉDC ont lancé un nouveau site Web, dindonsavoureux.ca, à l'intention des consommateurs en février 2014. Ce nouveau site très sophistiqué et d'apparence moderne est parfaitement compatible avec tous les appareils mobiles; les consommateurs peuvent donc voir et trouver facilement les renseignements qu'ils cherchent à partir de leur tablette ou de tout autre appareil mobile. Il contient également le nouveau blogue des ÉDC et une collection élargie de recettes de dindon, des conseils et des vidéos.

LES MÉDIAS SOCIAUX

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
|  | Dindon savoureux | ↑ 104 % |
|  | @TastyTurkey | ↑ 38 % |
|  | CdnTurkeyFarmers | ↑ 35 % |
|  | @TurkeyFarmersCa | NOUVEAU!! |



SITES WEB DES ÉDC - DONNÉES 2015





RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

PROMOTION TIM HORTON



Le nouveau sandwich du petit-déjeuner à la saucisse de dindon

Les ÉDC, en partenariat avec Tim Horton, ont organisé un concours de 28 jours sur la page Facebook de Tasty Turkey au début de 2014 pour signaler le lancement du nouveau sandwich du petit-déjeuner à la saucisse de dindon. Chaque jour, un gagnant recevait un certificat-cadeau de Tim Horton et un grand gagnant a été choisi à la fin du concours parmi les 13 131 participants.

CONFÉRENCE DES BLOGUEURS CULINAIRES DU CANADA

Les ÉDC ont été un commanditaire de la catégorie Or de la deuxième conférence annuelle des blogueurs culinaires du Canada à Vancouver en octobre. À cet événement de trois jours, 110 blogueurs alimentaires de tout le pays étaient présents, ce qui a permis aux ÉDC de sensibiliser cette communauté à l'industrie canadienne du dindon.

CHAMPIONNES DE DINDON SAVOUREUX

Les ÉDC se sont associés avec deux blogueuses culinaires canadiennes connues pour en faire les championnes 2014 de Dindon savoureux. Les blogueuses, l'une d'Ottawa, l'autre d'Edmonton, ont créé des recettes, participé à des conversations sur Twitter et ont fêté leur statut d'ambassadrices sur leur site Web respectif.

KRAFT CANADA

Tasty Turkey s'est associé à Kraft Canada pour une promotion de 10 mois à partir de janvier 2014. Dans le cadre de ce partenariat, de nombreuses informations sur le dindon ont été affichées sur le site Web de Kraft Canada; il y a eu notamment une page consacrée à Tasty Turkey à la section des recettes, des annonces publicitaires un peu partout sur le site, une page d'accueil tournante avec des images de dindon, l'insertion de conseils des ÉDC lorsqu'on visionnait une recette de dindon, une caractéristique de recherche commanditée et, pendant une semaine début septembre, l'invasion totale par le dindon de la page d'accueil de Kraft.

Voici les résultats directs de ce partenariat : plus de 2,5 millions d'impressions sur le site anglais; plus de 1 million d'impressions sur le site français; et un taux de clics publicitaires (vers le site Web des ÉDC) de 0,81 % sur les annonces, de 0,49 % sur la caractéristique de recherche et de 0,34 % sur l'invasion de la page d'accueil. Ces taux de clics publicitaires dépassent les moyennes générales de 0,1-0,2 % de Kraft.



RECETTES DES BLOGUEUSES

Outre les championnes de Dindon savoureux, les ÉDC se sont associés à six autres blogueurs culinaires en 2014 qui ont créé chacun cinq recettes pour le site Web de Dindon savoureux. Chacun d'entre eux renforce ce travail en le mentionnant dans les médias sociaux et en affichant sur son blogue des informations sur les recettes et en dirigeant les lecteurs vers le site Web de dindonsavoureux.ca.

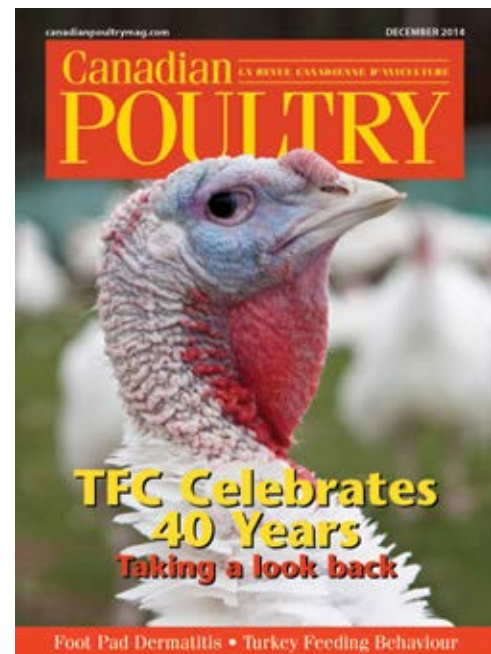


CÉLÉBRATION DU 40^e ANNIVERSAIRE

Les Éleveurs de dindon du Canada ont célébré en 2014 leur 40^e anniversaire puisqu'ils ont été créés en 1974 sous le régime fédéral de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.

Ce jalon a été fêté en mars lors d'un déjeuner organisé à Ottawa et au cours duquel les membres du Conseil d'administration, les affiliés de l'industrie et les permanents de l'Office ont retrouvé les anciens présidents et directeurs des offices provinciaux pour célébrer les réalisations de l'industrie.

À l'occasion de cet anniversaire, on a aussi publié une rétrospective commémorative pour relater l'histoire de l'Office et insister sur l'importance de la gestion de l'offre pour le secteur canadien du dindon. Ce document restera en permanence sur le site Web de l'Office, leséleveursdedindonducanada.ca.



On a relaté le 40^e anniversaire des ÉDC dans le numéro de décembre 2014 du *Canadian Poultry Magazine*, la revue canadienne d'aviculture.

SONDAGE DES ÉLEVEURS

Au printemps 2014, les ÉDC ont réalisé un sondage en ligne auprès des éleveurs membres pour avoir une information démographique à jour sur les exploitations, des données sur la taille des élevages, sur l'emploi, les caractéristiques économiques, les attitudes et les plans d'avenir. Les résultats ont ensuite été analysés et comparés à l'information recueillie avec les sondages précédents pour mieux comprendre les inquiétudes des éleveurs de dindon d'aujourd'hui et les défis qu'ils rencontrent, et pour intégrer les données dans l'élaboration des plans de travail de l'Office.





Canadian Turkey Stats

Données sur le dindon canadien

1974-2013

COMMUNICATIONS DES ÉDC



LE BULLETIN DES ÉDC

PLUME

40ans

Été 2014 • Volume 26, Numéro 2

Les Éleveurs de dindon du Canada

Sondage 2014 des ÉDC auprès des éleveurs

Au printemps 2014, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont réalisé un sondage confidentiel en ligne auprès des éleveurs de dindon enregistrés de tout le pays dont le principal objectif était d'avoir un profil exhaustif des élevages canadiens de dindon.



Les éleveurs canadiens de dindon investissent dans leur exploitation



Les éleveurs canadiens de dindon se soucient de l'environnement

COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES ET L'INDUSTRIE

Les ÉDC s'efforcent toujours d'améliorer leurs communications en ayant un dialogue franc et opportun avec leurs membres et les parties prenantes. En 2014, ils ont continué à publier *Plume*, le bulletin trimestriel de l'Office, ainsi que le bulletin bimensuel de nouvelles de l'industrie, *The Eye on the Industry*, et le livret annuel, *Données sur le dindon canadien*.

La nouveauté 2014 a été la création d'un compte Twitter des ÉDC distinct des chaînes de médias sociaux de Dindon savoureux visant les consommateurs. @TurkeyFarmersCa cherche à entrer en relation avec des publics davantage orientés vers le commerce pour proposer des mises à jour et des commentaires sur les initiatives de l'Office, donner des nouvelles de l'industrie, des causes soutenues, des programmes agricoles, etc. Jusqu'ici, on compte parmi ses adeptes des éleveurs, des universitaires, des partenaires de l'industrie, des organes de la presse agricole et des législateurs fédéraux et provinciaux.

RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Établir des relations avec les décideurs politiques et les tenir au courant des priorités et des inquiétudes de l'industrie est une partie importante de ce que les ÉDC font au nom des éleveurs canadiens de dindon. C'est ainsi que des membres du Comité exécutif des ÉDC ont rencontré des responsables du gouvernement et/ou leur ont remis leurs commentaires à maintes reprises tout au long de l'année.

Début juin, et à nouveau en septembre, les ÉDC ont envoyé des 'Mises à jour' officielles à des députés et des membres des comités permanents de l'agriculture de la Chambre des communes et du Sénat. Ces documents, remis en temps opportun et conçus pour servir de ressources aux élus, contiennent les messages et les annonces-clés des ÉDC formulés de façon simple et concise.

En décembre, les ÉDC ont été invités à prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO) au sujet de l'étude du comité sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. Cette comparution a permis aux ÉDC d'expliquer à nouveau les avantages généralisés de la gestion de l'offre et de presser le gouvernement de continuer à soutenir le système dans toutes les négociations commerciales actuelles et futures.

À l'échelle municipale, les ÉDC se sont à nouveau joints aux Producteurs d'œufs du Canada, aux Producteurs de poulet du Canada et aux Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour le congrès annuel et salon professionnel 2014 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en mai. Cette initiative commune de l'industrie vise à sensibiliser aux avantages de la gestion de l'offre les hauts responsables municipaux présents et à montrer clairement le lien qu'il y a entre les secteurs agricoles forts et les municipalités durables, qu'elles soient de petite ou de grande taille, urbaines ou rurales.

SOUTIEN DU PUBLIC ET RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les Éleveurs de dindon du Canada jugent très utile de fournir des informations exactes et opportunes aux consommateurs et aux médias sur l'industrie canadienne du dindon et le système de gestion de l'offre du Canada.

Seuls et avec les autres groupes nationaux de l'aviiculture, les ÉDC s'efforcent de communiquer, de vérifier la presse chaque jour et de faire paraître au besoin des réponses, seuls ou en collaboration.

Les groupes de l'aviiculture ont aussi coopéré pour plusieurs autres initiatives en 2014, notamment pour trois enquêtes omnibus distinctes

visant à vérifier l'opinion des Canadiens sur les produits d'œufs et de volaille du Canada et de l'étranger, sur la part du prix des produits d'œufs et de volaille qui revient aux producteurs, et sur la gestion de l'offre en général.



The Hill Times, avril 2014

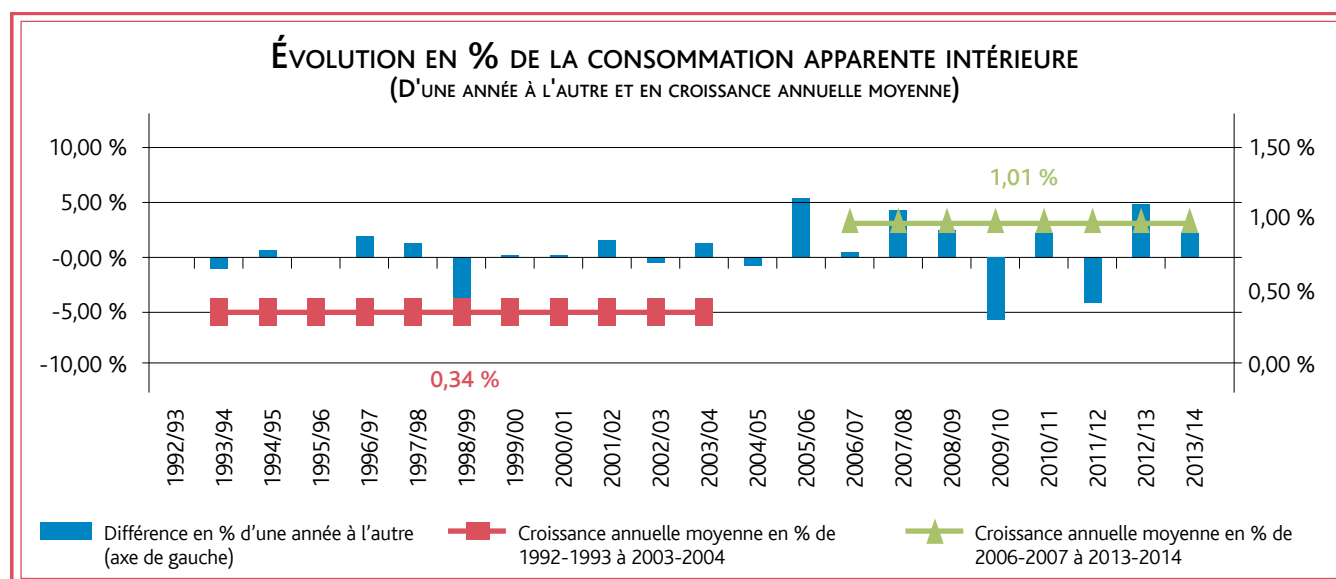


Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) administrent quatre politiques d'allocation :

1. La Politique nationale d'allocation commerciale
2. La Politique d'exportation
3. La Politique de reproduction primaire
4. La Politique de reproduction-multiplication

Aucune modification n'a été apportée à ces politiques en 2014, mais on a chargé le Comité des politiques d'approvisionnement (CPA) de l'Office d'entreprendre un examen approfondi de la Politique de reproduction-multiplication afin de mieux comprendre l'évolution récente de l'industrie et ses éventuelles répercussions sur les politiques. Les conclusions provisoires de l'examen du CPA devraient être présentées au premier semestre de 2015.

Les administrateurs ont aussi examiné un bilan de la Politique nationale d'allocation commerciale à leur séance annuelle de planification des activités, en septembre. Les études de marché indiquent que la mise en œuvre de la politique actuelle d'allocation de l'Office (qui date de 2006) a eu un effet positif et a permis d'améliorer la consommation apparente intérieure en autorisant l'industrie à mieux aligner l'offre sur la demande, même lorsqu'on tient compte des répercussions de la crise financière de 2008 et des problèmes de maladies d'origine alimentaire.



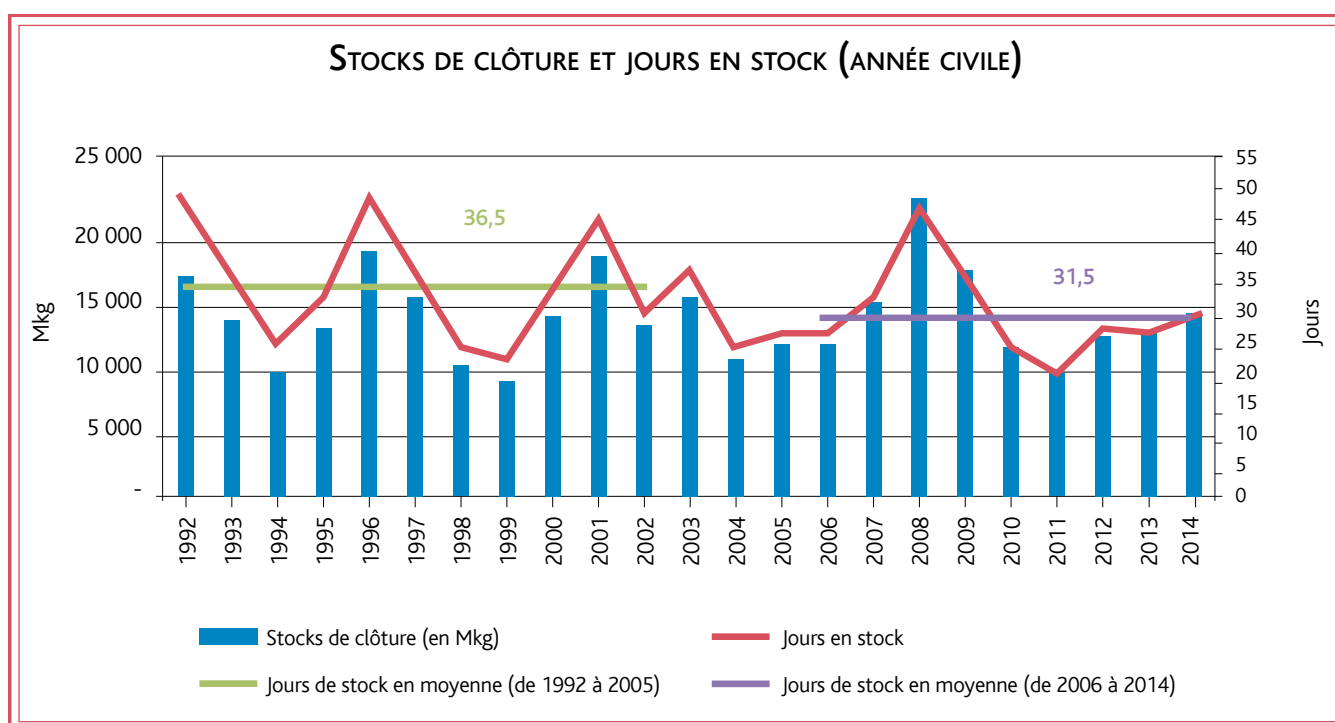
La croissance de la consommation apparente des 10 années qui ont précédé la mise en œuvre de la politique a été de 0,34 % par an en moyenne et de 1,0 % après, en prenant en compte les baisses de 2009-2010.





OPÉRATIONS

La Politique d'allocation commerciale actuelle a aussi permis à l'industrie de mieux gérer les stocks et de réduire, par voie de conséquence, les frais (tous les autres facteurs étant égaux). Bien que les stocks de clôture puissent fluctuer beaucoup d'une année à l'autre, la tendance récente indique cinq jours de moins en stock en moyenne au 31 décembre, ce qui représente une différence de 14 %. C'est une mesure importante du marché saisonnier pour lequel les stocks sont un élément nécessaire de la mise en marché des dindons.



Le CPA a examiné un aspect particulier de la Politique d'exportation en 2014, celui de la présentation des documents d'exportation pour étayer les activités d'exportation. Suite à cet examen, on pense que les exigences de documentation seront modifiées en 2015 pour s'assurer que les produits de viande de dindon qui ne sont pas admissibles pour le calcul du gain d'allocation d'exportation ne soient pas inclus par inadvertance dans les documents soumis.

Le CPA devrait examiner toutes les politiques d'allocation des ÉDC dans le cadre mentionné ci-dessus afin de vérifier qu'elles fonctionnent conformément à l'intention et aux besoins actuels.



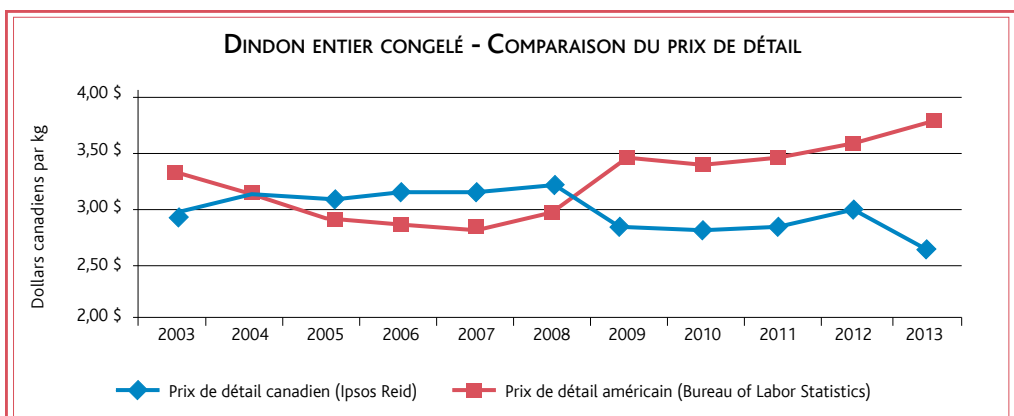
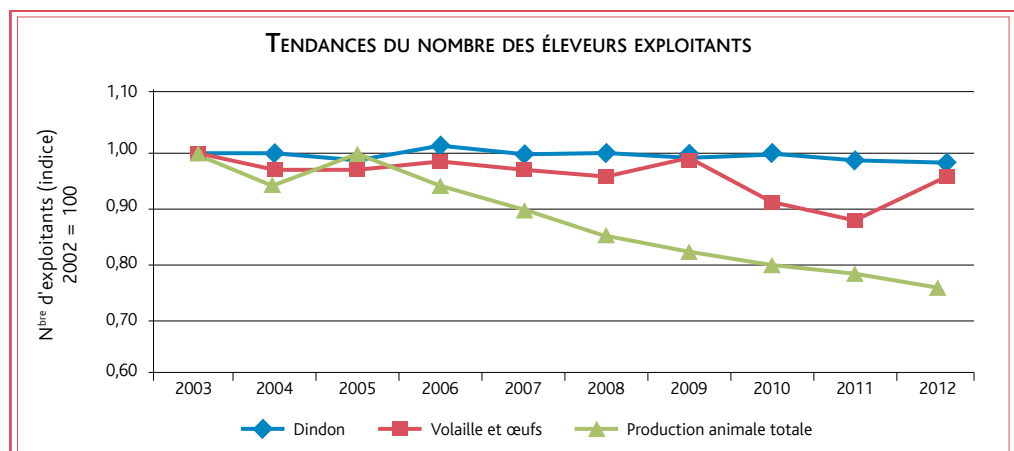
Il y a plusieurs façons d'évaluer la force de la chaîne de valeur dans le secteur du dindon.

Statistique Canada publie une compilation annuelle des statistiques financières de diverses industries canadiennes dans deux rapports : *Statistiques sur les revenus et les dépenses des exploitations agricoles* et *Statistiques financières et fiscales des entreprises*. Selon ces données, le ratio quinquennal moyen de la marge d'exploitation de l'industrie canadienne de la volaille et des œufs est de 9,5 %. La même évaluation indique un ratio de 10,8 % pour la production de toutes les cultures et une moyenne générale pour l'ensemble de l'industrie canadienne de 9,2 %.

Il semblerait qu'il doive y avoir une corrélation entre la rentabilité et la durabilité. En effet, le nombre d'établissements de production de volaille et d'œufs est resté relativement stable au Canada au cours de la dernière décennie comparé à la production animale totale.

La mission d'un office de la gestion de l'offre va au-delà de la ferme et exige un équilibre entre les intérêts des producteurs, des transformateurs, des parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement et des consommateurs (voir page 8 la mission de l'Office indiquée dans la *Loi sur les offices des produits agricoles*).

Dans cette optique plus large, on peut évaluer la performance du secteur en regardant les prix à la consommation des pays limitrophes. Bien que le prix à la production ait très peu d'effet sur les prix de détail des denrées brutes que produisent les éleveurs, les économistes traditionnels donnent les prix de détail comme indicateurs pour évaluer les avantages des consommateurs. Si on envisage les intérêts des consommateurs sous cet angle, les consommateurs canadiens de dindon continuent à payer des prix assez semblables à ceux que paient nos voisins du Sud.

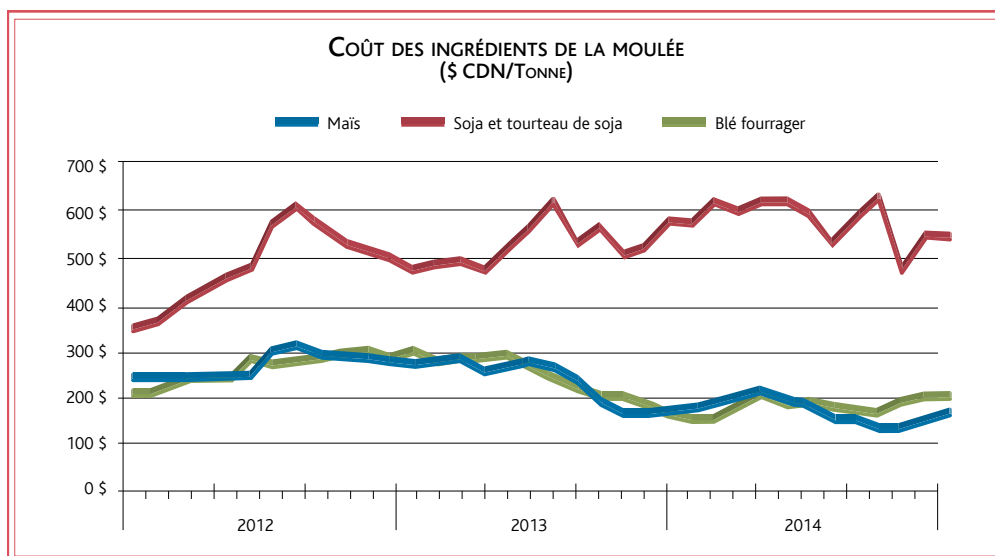
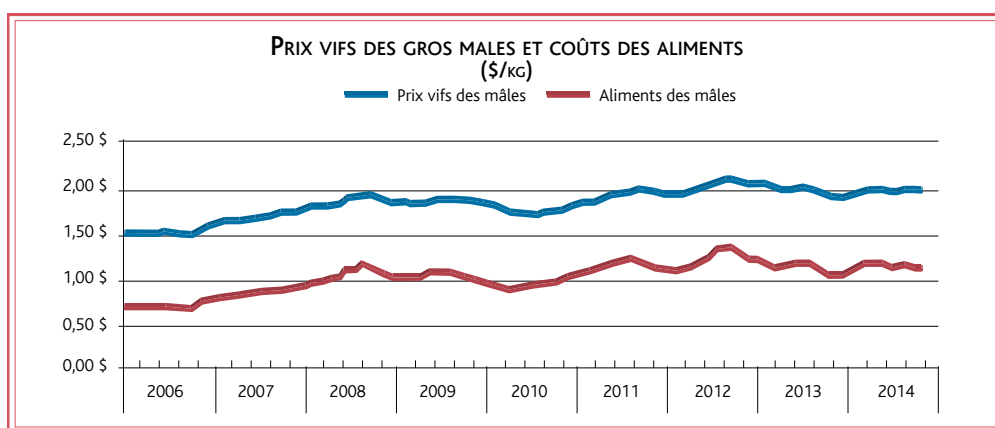




CHAÎNE DE VALEUR

Afin de montrer la stabilité du système de commercialisation des dindons au Canada, nous comparons dans le graphique qui suit les prix vifs des gros mâles avec les fluctuations des prix des aliments de la volaille; on constate des résultats semblables en suivant les prix des aliments des dindons à griller et des dindes et en les comparant aux prix vifs. Il y a un lien important entre cette mesure de la stabilité et les points mentionnés plus haut au sujet de la nature positive d'un secteur agricole stable.

En janvier 2014, le coût moyen des aliments des mâles était de 1,02 \$/kg vif, contre 1,20 \$/kg en janvier 2013. Les bonnes récoltes de l'automne 2013 ont apporté un soulagement par rapport à la période de prix élevés qui avait commencé au milieu de 2012. Le coût des aliments a subi des pressions à la hausse du printemps à la fin de l'été 2014 en raison de plusieurs facteurs, dont le prix élevé du maïs dans l'Est du Canada par rapport au prix à terme de Chicago, la pénurie de soja dans toute l'Amérique du Nord à la fin de l'été, qui a provoqué une forte hausse du prix du tourteau de soja, et l'affaiblissement du dollar canadien. Malgré les bonnes récoltes obtenues dans toute l'Amérique du Nord à l'automne 2014, le prix des aliments est resté élevé à cause de la forte demande de soja et de tourteau de soja à l'exportation, et de la nouvelle baisse du dollar canadien.



Note : Maïs et soja – Centre de l'Illinois – Source : USDA
Blé fourrager – Lethbridge (Alberta) – Source : CanFax



Analyse du marché de 2014

En 2014, la production de dindon s'est élevée à 166,8 millions de kg (Mkg) et a été inférieure de 1,4 Mkg à celle de 2013. À 4,1 kg, la consommation par habitant a légèrement diminué et la consommation apparente intérieure a baissé de 2,4 Mkg par rapport à 2013 pour passer à 145,3 Mkg. À 14,7 Mkg, les stocks de clôture ont dépassé de 1,4 Mkg ceux de l'année précédente.

STOCKS, OFFRE ET CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE DE DINDON DU CANADA

(Année civile, en millions de kg éviscérés)

| | 1999 | 2004 | 2008 | 2011 | 2013 | 2014 |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Stocks d'ouverture | 10,8 | 15,9 | 15,4 | 12,0 | 12,8 | 13,3 |
| Production | 139,1 | 144,3 | 179,0 | 158,9 | 168,1 | 166,8 |
| Importations | 4,6 | 4,6 | 3,9 | 4,0 | 4,4 | 2,6 |
| Offre totale | 154,5 | 164,8 | 198,3 | 174,9 | 185,3 | 182,7 |
| Cons. apparente totale | 145,3 | 153,1 | 176,2 | 164,7 | 172,0 | 168,0 |
| Exportations | 17,6 | 21,9 | 25,6 | 21,4 | 24,3 | 22,7 |
| Cons. app. intérieure | 127,6 | 131,2 | 150,6 | 143,4 | 147,7 | 145,3 |
| Stocks de clôture | 9,2 | 11,7 | 22,2 | 10,1 | 13,3 | 14,7 |
| Évolution des stocks | - 1,6 | - 4,1 | 6,8 | - 1,8 | 0,5 | 1,4 |
| Consommation par habitant (en kg) | 4,2 | 4,1 | 4,5 | 4,2 | 4,2 | 4,1 |

SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

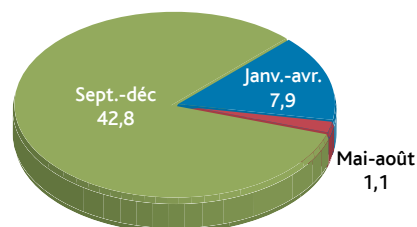
Les importations ont diminué de 1,7 Mkg par rapport à 2013 et sont passées à 2,6 Mkg en raison de la force exceptionnelle du marché des É.-U. Pendant une bonne partie de l'année, le prix de la viande de poitrine aux É.-U. a été record, ou peu s'en fallait. Il n'y a pas eu d'importations supplémentaires en 2014.

Il faut noter que la situation du marché américain a aussi entraîné une utilisation anormalement faible du contingent tarifaire (CT). Le taux d'utilisation a été en 2014 de 83,7 % alors qu'il est habituellement de l'ordre de 98-99 % depuis la mise en œuvre des CT.

Les graphiques qui suivent montrent non seulement la saisonnalité du marché intérieur de dindon, mais aussi pourquoi on accorde en général beaucoup d'attention aux stocks de congelés pour les décisions d'établissement des quotas. Plus de 75 % des ventes d'oiseaux entiers au détail se produisent dans le dernier tiers de l'année, avec les marchés de l'Action de grâce et de Noël. Les ventes de Pâques sont plus variables et ont représenté de 11 % à 15 % des ventes annuelles d'oiseaux entiers ces dernières années. Le marché du dindon surtransformé est comparativement plus également réparti sur toute l'année.

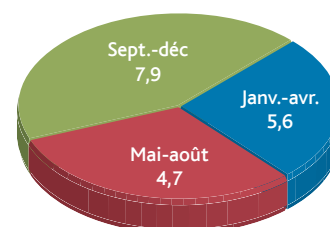
VENTES D'OISEAUX ENTIERS PAR PÉRIODE DE 4 MOIS

(2014, en millions de kg)



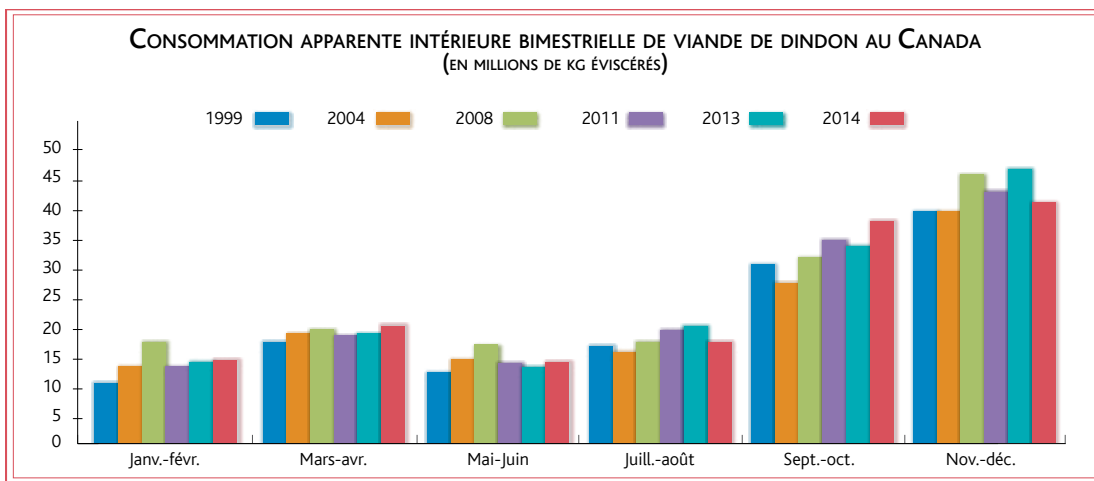
VENTES DE DÉCOUPES ET PRODUITS SURTRANSFORMÉS PAR PÉRIODE DE 4 MOIS

(2014, en millions de kg)





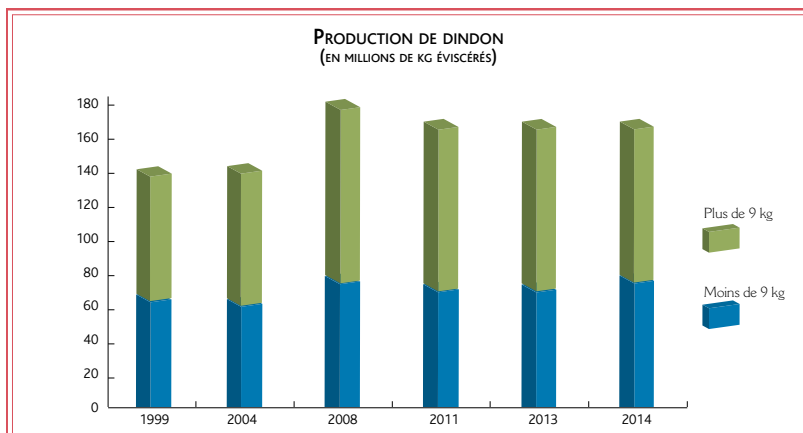
CHAÎNE DE VALEUR



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

La demande de dindons entiers est assez stable d’une année à l’autre et la production de dindons de moins de 9 kg (dindons à griller, femelles légères et lourdes) est aussi uniforme en réaction. Entre 1999 et 2014, la production de dindons de moins de 9 kg a été en moyenne de 76,0 Mkg par an. Au cours de cette période, la production s’est échelonnée entre 70,5 Mkg et 81,4 Mkg, ce qui représente 7 % de plus ou de moins que la moyenne. On a produit 77,9 Mkg de dindons de moins de 9 kg en 2014.

La production de dindons de plus de 9 kg (dindons adultes, mâles légers et lourds) a par contre nettement augmenté entre 1999 et 2008 (passant de 64,4 à 97,7 Mkg) en réaction à la demande croissante de produits de dindon surtransformés. La production a diminué après la récession à la fin de 2008, ce qui a provoqué une baisse de la demande de produits de viande de poitrine, mais la reprise de la demande a entraîné une hausse de la production de dindons de plus de 9 kg depuis 2012. En 2014, on a produit 88,9 Mkg de dindons de plus de 9 kg, contre 81,2 Mkg en 2012.



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

La reprise de la demande de dindons destinés aux segments des découpes et des produits surtransformés a été prise en compte dans les allocations commerciales. Suivant la croissance du marché, les allocations ont augmenté chaque année depuis la période réglementaire 2010-2011 où l’allocation commerciale a été de 138,0 Mkg. Pour 2015-2016, elle a été fixée à 155,3 Mkg, soit à 17,3 Mkg ou 12,5 % au-dessus de celle de 2010-2011.



PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux[®] (PST) des ÉDC a encore progressé. En décembre 2014, 95 % de tous les éleveurs de dindon enregistrés étaient accrédités dans le cadre du PSAF et 77 % l'étaient dans celui du PST. Les deux programmes sont obligatoires, ou sont en train de le devenir, dans la plupart des provinces, et la participation des producteurs devrait être de 100 % en 2015.

Les ÉDC ont procédé à des examens internes des programmes à la ferme et de leur système de gestion pour s'assurer que les deux manuels restent pertinents au vu des données scientifiques récentes, des pratiques à la ferme et des exigences de l'examen technique de l'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les révisions recommandées seront présentées à l'ACIA pour approbation avant d'être envoyées aux éleveurs et aux administrateurs de programmes en 2015.

En 2014, d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC ont été prévues, notamment la formation des nouveaux vérificateurs à la ferme, la vérification-témoin de plusieurs vérificateurs à la ferme en exercice et la vérification interne de deux administrateurs provinciaux des programmes. L'Office a aussi conçu et distribué un petit livret pour expliquer les deux programmes et les systèmes de vérification et de gestion correspondants. Le public peut avoir accès à ce livret sur le site leseleveursdedindonducanada.ca.

MODULE DE LA REPRODUCTION DE DINDONS DU PROGRAMME DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME[®] (PSAF) DES ÉDC

Le Module de la reproduction de dindons du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) des ÉDC a passé avec succès l'examen technique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en novembre 2014. Selon les résultats de l'examen, le nouveau programme est techniquement solide, conforme aux principes du HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point ou Analyse des risques et maîtrise des points critiques), et répond aux exigences réglementaires fédérales, provinciales et territoriales.

Les ÉDC ont entrepris la conception de ce nouveau module en 2012 pour que la viande et les œufs d'incubation de dindon

qui entrent sur le marché soient couverts par un programme de salubrité des aliments à la ferme reposant sur le HACCP. Le Module de la reproduction de dindons repose sur le PSAF des ÉDC pour la production commerciale de viande auquel on a ajouté des exigences propres à la reproduction. Son élaboration a été terminée en 2013 et approuvée par le Conseil d'administration des ÉDC après les essais-pilotes réalisés dans plusieurs élevages de reproduction de dindons. Le nouveau manuel devrait être distribué aux établissements de reproduction début 2015 et la formation des vérificateurs et la mise en œuvre à la ferme suivront.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour son aide financière, dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, qui a servi à la conception du Module de la reproduction de dindons du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] des ÉDC.



INITIATIVES DE MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION

Les ÉDC ont continué à participer aux consultations relatives à diverses initiatives de modernisation de la réglementation en 2014, notamment à celles concernant le renouvellement du *Règlement sur les aliments du bétail*, la modernisation de la réglementation des médicaments vétérinaires, la modernisation des inspections, l'examen du *Règlement sur les couvoirs* et les exigences relatives au transport sans cruauté de la partie XII de la *Loi sur la santé des animaux*. Les ÉDC sont heureux des efforts de l'ACIA et de Santé Canada pour rationaliser les règlements en place et s'engagent à rester impliqués dans ces démarches tandis que ces diverses initiatives progressent.



SCIENCES ET RECHERCHE

FICHES DE RECHERCHE ET FICHES D'INFORMATION POUR L'ÉLEVAGE DU DINDON DES ÉDC

En 2014, plusieurs nouvelles *Fiches de recherche* et *Fiches d'information pour l'élevage du dindon des ÉDC* ont été ajoutées à la bibliothèque en ligne sur le site Web des ÉDC réservé aux éleveurs programmesalafermeedc.ca. Ces documents visent à informer sur les divers projets de recherche sur le dindon et sur la documentation pertinente pour les exigences des programmes à la ferme des ÉDC.

| Fiches d'information (2014) des ÉDC | Fiches de recherche (2014) des ÉDC |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Mycotoxines | Cyanose et viande de dindon |
| Picage | L'élevage de dindons sur une litière utilisée pour des poulets |
| Qualité de l'air | Effet de la phalangectomie chez les dindes |
| Gestion de la litière | Utilisation de 'Hy-D' dans la production de dindons |
| Ventilation | Alimentation contrôlée et production d'œufs |
| Utilisation non conforme à l'étiquette des médicaments | Physical Effects of Euthanasia |
| Euthanasie | |

EXAMEN DU CODE DE PRATIQUES DE LA VOLAILLE

En 2014, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a réussi à obtenir un financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*, pour terminer l'examen du Code de pratiques de la volaille. Cette somme permettra de mener à bien le travail entrepris par les ÉDC et leurs partenaires de l'industrie avicole, et on espère que le nouveau code de la volaille sera prêt d'ici la fin de 2015.

CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA

La grappe scientifique avicole, qui bénéficie de 4 millions de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et d'un autre million de l'industrie avicole, a été lancée et 17 projets de recherche avicole au total ont pu être financés et sont en cours. C'est le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) qui administre la grappe et les projets propres au dindon portent sur l'étude des émissions de gaz à effet de serre par les fermes avicoles, la santé et le bien-être des dindons élevés dans diverses densités de logement et l'exposition à des températures extrêmes pendant le transport. D'autres projets auront des avantages indirects pour l'industrie du dindon.

En 2014, les membres du Conseil ont travaillé avec le CRAC pour chercher des possibilités d'alléger le fardeau administratif de la grappe afin de permettre au directeur exécutif de s'attacher davantage au programme de commandite du Conseil et aux perspectives de financement.

STRATÉGIE DE RECHERCHE DES ÉDC

Le Comité de recherche des ÉDC a entrepris l'examen de la stratégie de recherche des ÉDC conçue en 2011. Cet examen vise à mesurer le succès de la stratégie jusqu'ici, à réévaluer les activités en cours, à réviser les priorités de recherche actuelles et à intégrer de nouvelles initiatives de recherche à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Parmi ces nouvelles activités, on peut citer l'élaboration d'une stratégie de communication de la recherche, qui comprendra entre autres des bulletins réguliers sur les études et l'organisation de colloques de la recherche sur le dindon.

UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES

Le 14 mai 2014, l'industrie canadienne de la volaille a volontairement mis en place l'interdiction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I que la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) juge très importants pour la médecine humaine. Cette initiative des ÉDC et des autres offices avicoles enraiera l'utilisation de ces antibiotiques tout en contribuant à réduire la résistance à ces médicaments essentiels.

L'enquête de l'industrie du dindon sur l'utilisation des antibiotiques a aussi été achevée en 2014, avec l'aide des offices provinciaux et du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV). L'information ainsi obtenue a permis de connaître et de comprendre l'utilisation actuelle des antimicrobiens dans la production de dindon, les raisons de cette utilisation et les connaissances des producteurs quant à cet emploi.

L'enquête a surtout révélé qu'on n'utilise pas d'antimicrobiens de catégorie I dans la production commerciale et que la majorité des antimicrobiens utilisés appartiennent aux catégories III et IV. Parmi les éleveurs de dindon interrogés, 72 % étaient d'accord, voire tout à fait d'accord, pour dire qu'il ne faudrait pas utiliser les antimicrobiens très importants de la catégorie I dans la production de dindons ni d'œufs d'incubation.

Les ÉDC se serviront des résultats de l'enquête pour orienter leur travail d'éducation et de vulgarisation auprès des producteurs, et continueront à surveiller l'utilisation des antibiotiques.



ÉTATS FINANCIERS

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------------|----|
| RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS | 23 |
| ÉTAT 1 - BILAN | 24 |
| ÉTAT 2 - ÉTAT DES RÉSULTATS | 25 |
| ÉTAT 3 - ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET | 26 |
| ÉTAT 4 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE | 27 |
| | |
| NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS | 28 |
| ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION | 34 |
| ANNEXE 2 - FRAIS DE COMMERCIALISATION | 35 |





RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de: L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Guelph (Ontario)
Le 26 mars 2015

RLB LLP

Comptables agréés
Comptables publics agréés



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
BILAN

31 DÉCEMBRE 2014

| | 2014 | 2013 |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| COURT TERME | | |
| Encaisse | 421 260 \$ | 346 280 \$ |
| Placements (Note 3) | 2 599 438 | 2 551 599 |
| Débiteurs (Note 4) | 295 357 | 360 927 |
| Charges payées d'avance (Note 5) | 86 054 | 127 205 |
| | <u>3 402 109</u> | <u>3 386 011</u> |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7) | 125 301 | 137 564 |
| | <u>3 527 410 \$</u> | <u>3 523 575 \$</u> |
| PASSIF | | |
| COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | 154 512 \$ | 97 848 \$ |
| Remises gouvernementales | 35 883 | 47 634 |
| | <u>190 395</u> | <u>145 482</u> |
| ACTIF NET | | |
| FONDS AFFECTÉS À L'INTERNE | 2 454 141 | 2 370 021 |
| FONDS NON AFFECTÉS | 757 573 | 870 508 |
| FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS | 125 301 | 137 564 |
| | <u>3 337 015</u> | <u>3 378 093</u> |
| | <u>3 527 410 \$</u> | <u>3 523 575 \$</u> |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Mark Davies, président du conseil



Bill Mailloux, vice-président du conseil

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



ÉTAT 2

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

| | 2014 | 2013 |
|----------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| PRODUITS | | |
| Redevances des producteurs | 3 218 730 \$ | 3 271 725 \$ |
| Revenus de placement | 44 949 | 34 632 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 263 679 | 3 306 357 |
| | <hr/> | <hr/> |
| CHARGES | | |
| Administration (Annexe 1) | | |
| Autres frais d'administration | 537 083 | 561 309 |
| Rémunération des administrateurs et du personnel | 1 192 487 | 1 198 780 |
| Frais des administrateurs et du personnel | 491 576 | 610 831 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 2 221 146 | 2 370 920 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Commercialisation (Annexe 2) | | |
| Programmes provinciaux de commercialisation | 400 001 | 400 001 |
| Expansion de marchés | 193 359 | 199 451 |
| Relations publiques et communications | 447 447 | 322 842 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 040 807 | 922 294 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Projets spéciaux | 42 804 | 36 091 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 304 757 | 3 329 305 |
| | <hr/> | <hr/> |
| INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE | (41 078) \$ | (22 948) \$ |
| | <hr/> | <hr/> |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

| | Fonds affectés à l'interne | Fonds non affectés | Fonds investis en immobilisations | Total 2014 | Total 2013 |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------|---------------|---------------|
| SOLDE , au début de l'exercice | 2 370 021 \$ | 870 508 \$ | 137 564 \$ | 3 378 093 \$ | 3 401 041 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice | 4 120 | (20 363) | (24 835) | (41 078) | (22 948) |
| Affectations | 80 000 | (80 000) | 0 | 0 | 0 |
| Transfert de fonds | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations | 0 | (12 572) | 12 572 | 0 | 0 |
| SOLDE , à la fin de l'exercice | 2 454 141 \$ | 757 573 \$ | 125 301 \$ | 3 337 015 \$ | 3 378 093 \$ |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



ÉTAT 4

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS PROVENANT DES (UTILISÉES PAR LES) ACTIVITÉS SUIVANTES : | | |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice | (41 078) \$ | (22 948) \$ |
| Ajustements pour rapprocher (l'insuffisance) excédent net des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | |
| Amortissement des immobilisations | 24 835 | 25 460 |
| | <u>(16 243)</u> | <u>2 512</u> |
| Variation des éléments hors caisse du fonds roulement | | |
| Débiteurs | 65 570 | (1 877) |
| Charges payées d'avance | 41 151 | (46 480) |
| Créditeurs et charges à payer | 56 664 | (26 480) |
| Remises gouvernementales | (11 751) | (2 485) |
| | <u>135 391</u> | <u>(74 810)</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations | (12 572) | (95 949) |
| Achat de placements, net | (47 839) | (37 616) |
| | <u>(60 411)</u> | <u>(133 565)</u> |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE, au cours de l'exercice | 74 980 | (208 375) |
| ENCAISSE, au début de l'exercice | 346 280 | 554 655 |
| ENCAISSE, à la fin de l'exercice | <u>421 260 \$</u> | <u>346 280 \$</u> |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. NATURE DE L'ORGANISME

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles* (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes :

(a) LE BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES RESSOURCES POUR LE DINDON

L'Office est réputé exercer son le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. La situation financière reflète actifs de 398 916 \$ (2013 – 401 046 \$), passifs de 397 431 \$ (2013 – 396 116 \$), et actifs nets de 1 485 \$ (2013 – 4 130 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés dans ces états financiers.

(b) FONDS INVESTIS DANS DES IMMOBILISATIONS

Les fonds investis dans des immobilisations représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations est imputé intégralement à ce compte.

(c) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile estimative des actifs et calculé comme suit :

| | |
|-------------------------|--------------------------------------------------------|
| Mobilier et matériel | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % |
| Matériel informatique | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % |
| Améliorations locatives | - méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans |



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) IMMOBILISATIONS (SUITE)

On considère qu'un actif à long terme a subi une perte de valeur si on estime que les flux de trésorerie non actualisés provenant de cet actif sont inférieurs à la valeur comptable de celui-ci. Une perte est alors constatée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur marchande de l'actif à long terme.

(d) FONDS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le Conseil d'administration a approuvé la restriction sur une partie des actifs nets de l'Office au titre de réserve pour éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 109 000 \$ (2013 - 2 029 000 \$). Le montant affecté sera de 2 191 000 \$ en 2015.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 325 143 \$ (2013 - 321 022 \$).

Un montant de 20 000 \$ pour la partie de ÉDC de l'argent de la récompense, à la suite de l'incident du produit sabotage 2004, reste inchangé.

(e) FONDS NON AFFECTÉS

Les fonds non affectés présentent les ressources disponibles pour verser l'Office de fonctionnement général.

(f) CONSTATATION DES PRODUITS

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

(g) INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Office utilise différents instruments financiers. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de liquidité, de change ou de crédit importants liés à ses instruments financiers. L'ampleur de l'exposition de l'Office à ces risques n'a pas changé en 2014 par rapport à la période précédente.

(i) Évaluation des instruments financiers

L'Office mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

(i) Évaluation des instruments financiers (suite)

L'Office évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations des instruments et de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans les obligations.

(ii) Perte de valeur

À la fin de chaque exercice, l'Office détermine s'il existe la chance de perte de valeur d'un actif financier évalué au coût après amortissement.

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, l'Office détermine s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif financier.

Lorsqu'un changement défavorable important est identifié, l'Office réduit la valeur comptable de cet actif au plus élevé des montants suivants :

- a) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- b) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture;
- c) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

La valeur comptable de l'actif est réduite, soit directement ou par l'intermédiaire d'un compte de provision. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

(ii) Perte de valeur

Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats dans la période où la reprise intervient.

(iii) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés, à l'exception des coûts engagés pour des transactions portant sur des instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût après amortissement.

(h) ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des présents états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les montants des produits et des charges de l'exercice considéré. Les estimations importantes comprennent celles utilisées pour la comptabilisation de l'amortissement et comptes de régularisation. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. PLACEMENTS

Les placements consistent en obligations coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada, portant intérêt à des taux allant de 1,45 % à 2,01 % et des échéances s'étalant de décembre 2015 à juin 2018.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

4. DÉBITEURS

| | 2014 | | 2013 | |
|----------------------------|---------|----|---------|----|
| Redevances des producteurs | 289 175 | \$ | 344 367 | \$ |
| Divers | 6 182 | | 16 560 | |
| | <hr/> | | <hr/> | |
| | 295 357 | \$ | 360 927 | \$ |
| | <hr/> | | <hr/> | |

5. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

| | 2014 | | 2013 | |
|------------|--------|----|---------|----|
| Assurances | 6 597 | \$ | 6 336 | \$ |
| Autres | 79 457 | | 120 869 | |
| | <hr/> | | <hr/> | |
| | 86 054 | \$ | 127 205 | \$ |
| | <hr/> | | <hr/> | |

6. FACILITÉS BANCAIRES

Au 31 décembre 2014, l'Office disposait un facilité de prêt à vue inutilisé de 595 000 \$, qui est payable sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1%, calculé et payable mensuellement. Cette créance est garantie par un contrat de sûreté générale.

7. IMMOBILISATIONS

| | Coût | | Amortissement Cumulé | | Valeur comptable nette 2014 | | Valeur comptable nette 2013 | |
|-----------------------------------|---------|----|-------------------------|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|
| Équipements et mobilier de bureau | 132 795 | \$ | 94 654 | \$ | 38 141 | \$ | 43 028 | \$ |
| Matériel informatique | 152 554 | | 125 889 | | 26 665 | | 26 773 | |
| Améliorations locatives | 173 000 | | 112 505 | | 60 495 | | 67 763 | |
| | <hr/> | | <hr/> | | <hr/> | | <hr/> | |
| | 458 349 | \$ | 333 048 | \$ | 125 301 | \$ | 137 564 | \$ |
| | <hr/> | | <hr/> | | <hr/> | | <hr/> | |



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

8. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour la location des locaux, de matériel de bureau, de véhicule et de subvention pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

| | | |
|------|-------------|----|
| 2015 | 245 116 | \$ |
| 2016 | 197 916 | |
| 2017 | 190 485 | |
| 2018 | 138 442 | |
| 2019 | 85 000 | |
| | <hr/> | |
| | 856 959 | \$ |
| | <hr/> <hr/> | |

9. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont dressés et suivis de manière à s'assurer que le capital de l'Office soit suffisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Le fonds affecté de l'Office s'élevant à 2 454 141 \$ est assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

| | 2014 | 2013 |
|---------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Amortissement | 24 835 \$ | 25 460 \$ |
| Vérification | 34 587 | 16 259 |
| Projets de contrat et conseils externes | 39 341 | 53 141 |
| Assurances | 8 366 | 8 363 |
| Services juridiques | 36 658 | 18 578 |
| Locations et fournitures de bureau | 38 606 | 40 457 |
| PSAF/Programme de soin des troupeaux | 6 688 | 31 572 |
| Affranchissement et messagerie | 10 312 | 13 074 |
| Loyer, taxes et services publics | 175 205 | 151 753 |
| Frais divers d'administration | 797 | 888 |
| Téléphone | 11 638 | 14 708 |
| Consultations relatives au commerce | 63 411 | 61 602 |
| Services de traduction et d'interprétation | 86 639 | 125 454 |
| | <u>537 083</u> | <u>561 309</u> |
| RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL | | |
| Honoraires des administrateurs | 95 100 | 111 200 |
| Avantages sociaux des employés | 172 452 | 171 919 |
| Salaires du personnel | 924 935 | 915 661 |
| | <u>1 192 487</u> | <u>1 198 780</u> |
| FRAIS DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL | | |
| Frais des administrateurs, suppléants et gérants | 286 798 | 365 736 |
| Salles de réunion | 61 457 | 63 975 |
| Frais du personnel | 142 272 | 180 068 |
| Assurance voyage | 1 049 | 1 052 |
| | <u>491 576</u> | <u>610 831</u> |
| | <u>2 221 146 \$</u> | <u>2 370 920 \$</u> |



ANNEXE 2

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------------------------------|--------------|------------|
| PROGRAMMES PROVINCIAUX DE COMMERCIALISATION | | |
| Supplément provincial de commercialisation de l'ÉDC | 400 001 \$ | 400 001 \$ |
| EXPANSION DE MARCHÉS | | |
| Conseil de recherches avicoles du Canada | 35 000 | 35 000 |
| Études de marché | 84 755 | 85 426 |
| Recherches sur le dindon | 73 604 | 79 025 |
| | 193 359 | 199 451 |
| RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS | | |
| Commercialisation et communication | 288 064 | 172 438 |
| Cotisations | 83 442 | 75 522 |
| Commercialisation nationale | 57 458 | 54 827 |
| Abonnements | 6 623 | 5 725 |
| Publications des ÉDC | 11 860 | 14 330 |
| | 447 447 | 322 842 |
| | 1 040 807 \$ | 922 294 \$ |

